

PASS NAUTIQUE OU ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE

Cette **attestation de réussite*** est obligatoire pour la pratique des activités suivantes : voile, windsurf, catamaran, optimist, wakeboard, ski nautique, kitesurf, raft, canoë kayak (ou discipline associée type radeau), eaux vives, surf des vagues, canyoning.

Si l'enfant possède une **attestation d'aisance aquatique identique** ou le test de sauve nage, vous pouvez produire une copie de ce document en lieu et place de la présente attestation à remettre le jour du départ aux animateurs.

Je soussigné(e)titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du code du sport en vigueur, l'encadrement contre rémunération d'une des activités suivantes : la natation, le canoë kayak, la voile, le canyoning, le surf de vagues.

Titulaire du diplôme n° **ET** de la carte pro n°
(cocher la case du diplôme correspondant)

- BNSSA
 BEESAN
 MNS
 BEES Canoë BEES Kayak BEES Voile BEES Surf
 BPJEPS Canoë BPJEPS Kayak BPJEPS Voile BPJEPS Surf
 Autre qualification..... (joindre copie du diplôme)

Certifie que :

Prénom :..... Nom : Date de naissance/...../.....

a réalisé avec succès les 5 épreuves suivantes :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été effectuées :

- avec brassière de sécurité
 sans brassière de sécurité

Fait le/...../..... à

Signature :